

Affiches PARISIENNES

Journal
hebdomadaire
d'information
politique
et générale

30 décembre 2022 • n° 52 • 1,40€ • www.affiches-parisiennes.com

NATHALIE ATTIAS

**L'ACE Paris,
attachée à l'ADN
de l'avocat,
moderne
et progressiste**



© D.R.

GRAND PARIS



© Adobe Stock

Ile-de-France
Retards, grèves, travaux... Dans
le stress des trains de banlieue

ENTREPRISE



© D.R.

Anas Mbasso
Moovance, l'application qui valorise
la mobilité éco-responsable

SOCIÉTÉ



© D.R.

Rétrospective
Les principaux événements
de 2022

ANAS MBASSO

Moovance, l'application qui valorise la mobilité éco-responsable

Anas Mbasso est le fondateur de Moovance, une application qui permet d'évaluer, maîtriser et réduire les émissions de carbone générées lors des trajets, tout en récompensant les utilisateurs pour leur mobilité éco-responsable. L'objectif : que tous les acteurs de la société s'engagent pour impacter positivement la planète. Rencontre...

Affiches Parisiennes : Vous êtes fondateur et CEO de Moovance, une start-up engagée dans la lutte contre réchauffement climatique. Pouvez-vous nous la présenter et nous dire ce que vous faites exactement ?

Anas Mbasso : Moovance est née avec l'ambition d'agir sur la première source d'émissions carbone en France et la deuxième en Europe : les transports. On a souhaité offrir à tout un chacun la possibilité d'agir à son niveau, de façon ludique et simple, et de valoriser les petits efforts du quotidien de chaque individu. Là où de nombreux acteurs alertent sur les différents enjeux autour du réchauffement climatique, nous, on prend ces sujets positivement, pour dire qu'on peut agir à son échelle. Avec Moovance, on propose à nos utilisateurs cette capacité de valoriser leurs efforts à leur niveau.

A.-P. : L'application est disponible sur Apple store et Google Play. Comment ça marche ?

A. M. : Le principe est très simple. Vous téléchargez l'application et lorsque vous vous déplacez, l'application va automatiquement calculer votre empreinte carbone, sans qu'il y ait besoin de déclarer son trajet, contrairement à beaucoup d'applications. Cela se fait de façon automatique et transparente.



Plus on se déplace, plus l'on gagne des points, qu'on appelle des Mooves et plus on se déplace de façon écoresponsable, plus le nombre de Mooves

gagnés est important. Ces Mooves permettent de financer et de supporter des associations qui œuvrent pour des projets écologiques et aussi, pour les

© D.R.



utilisateurs, d'avoir accès à des offres privilégiées auprès de partenaires éco-responsables, principalement des partenaires d'écomobilité. Aujourd'hui, on a dans l'application près de 70 % des opérateurs de mobilité en Île-de-France. Ces offres peuvent aller de la gratuité à des réductions très importantes et exclusives.

A.-P. : Comment vous distinguez-vous par rapport à d'autres applications basées sur un modèle équivalent ?

A. M. : La plupart des applications qui existent aujourd'hui sont focalisées sur la marche. Nous, on a beaucoup investi sur le volet technologique, pour avoir la capacité de détecter l'ensemble des déplacements. On n'est pas limité, par exemple, à un nombre de pas réalisés par jour, on va pouvoir détecter et récompenser l'ensemble des mobilités : la marche à pied, la course, le vélo, l'ensemble des moyens de transport. Parce que Moovance veut être inclusif, les personnes qui n'ont pas le choix que de prendre leur voiture vont aussi pouvoir bénéficier de Mooves en récompense de leur écoconduite.

A.-P. : Pouvez-vous faire la différence entre un déplacement en véhicule thermique et en véhicule électrique ?

A. M. : On est en capacité de distinguer

un scooter, d'un vélo, d'une voiture, mais un scooter électrique versus un scooter thermique, cela reste aujourd'hui du déclaratif. Soit c'est un scooter dont je suis propriétaire et je renseigne son immatriculation pour automatiquement récupérer ses caractéristiques et pouvoir déterminer son émission carbone. Soit c'est un scooter dont je ne suis pas propriétaire, et là il faut déclarer s'il est électrique ou thermique.

A.-P. : Vous vous rendez à Las Vegas du 5 au 8 janvier. Pour quel événement ?

A. M. : On y va pour le Consumer Electronics Show, dans le cadre de la délégation du Business France Frenchtech, en compagnie de la Région Ile-de-France. On fait partie des start-up qui ont été sélectionnées pour représenter la région lors de cet événement. C'est une occasion pour nous de rencontrer des acteurs de différents domaines, comme la mobilité, dans le but de créer des partenariats de distribution à l'international. On a une start-up qui, depuis le début, a une vision et une ambition internationale, notamment par la nature de nos investisseurs. On veut avoir un impact positif sur la planète à l'échelle mondiale donc ça sera une occasion importante de rencontrer les acteurs internationaux sur les thématiques de mobilité, de greentech, etc.

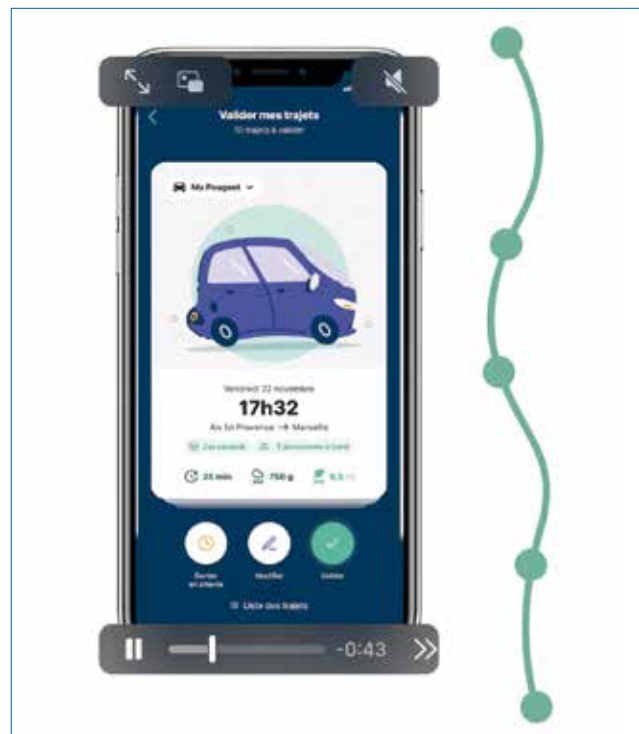
ça sera également l'occasion d'exposer nos différentes offres BtoB. On a lancé quelques pilotes sur les derniers mois et là, sur 2023, on va passer à l'échelle de la commercialisation donc ce rendez-vous va être important pour établir des partenariats et signer des contrats avec des acteurs internationaux.

A.-P. : Pourriez-vous revenir sur les récompenses des utilisateurs ?

A. M. : Sur les récompenses des utilisateurs, on va avoir des offres et des projets grand public, à financer gratuitement avec des Mooves. Une entreprise partenaire de Moovance aura, elle, accès à des fonctionnalités, à des offres et à des récompenses qui sont bien plus privilégiées. Les récompenses dans le cadre d'un partenariat entreprise sont différentes et les projets écologiques à financer seront propres au partenariat passé avec l'entreprise.

A.-P. : Comment incitez-vous les entreprises à conclure un partenariat avec Moovance ?

A. M. : Moovance apporte trois bénéfices aux entreprises. Le premier, c'est un impact immédiat sur l'empreinte carbone liée à la mobilité de l'entreprise : les trajets domicile-travail, les activités de mobilité dans le cadre professionnel. C'est une application qui va



engager l'ensemble des salariés et les équipes via des challenges, des défis de réduction d'empreinte carbone. Sur des périodes relativement courtes, on peut réduire en moyenne 40 % les émissions carbone liées à la mobilité et sur des périodes plus condensées, 50 %. Cela se traduit par une réduction de 10% en moyenne sur le long terme. Sachant que la mobilité reste un des postes d'émissions carbone les plus importants pour une entreprise. Deuxièmement, l'entreprise, de façon plus globale, peut avoir des données très précises sur lesquelles appuyer son plan de mobilité entreprise. C'est d'autant plus important pour les grandes entreprises qui ont l'obligation d'avoir ce plan. Troisième point, on est sur une application qui va engager le salarié autour de l'entreprise, de la marque employeur. Ça passe par des défis entre équipes, des récompenses liées au fait d'appartenir à l'entreprise, ce qui crée un vrai lien avec elle. Enfin, quand on bouge de façon

écoresponsable, on le fait pour l'environnement mais aussi pour la santé. Quand on a une mobilité active et moins émettrice de carbone, indirectement, on contribue à son bien-être et à son capital santé. Aujourd'hui, notamment avec la Covid, la sédentarité s'est installée dans beaucoup de secteurs et d'entreprises. Moovance se veut incitative à la mobilité, pour lutter contre la sédentarité, l'un des premiers facteurs de mortalité. Donc, indirectement on engage les personnes à bouger.

A.-P. : Comment envisagez-vous votre développement futur ?

A. M. : On travaille sur un volet BtoC pour engager des communautés de consommateurs. C'est un projet que l'on va bientôt annoncer. On veut faire en sorte que les marques contribuent aussi à motiver leurs consommateurs à avoir une mobilité écoresponsable, avec des effets immédiats sur les émissions carbone, et plus globalement

tous les citoyens.

On a eu à peu près un an pour travailler sur la technologie, sur la R&D, pour développer une expérience utilisateur qui permette d'engager et de soutenir notre promesse. On a déjà donc aujourd'hui, à une échelle relativement restreinte, pu économiser en quelques mois déjà plus de 800 tonnes de CO₂ à petite échelle. En 2023, l'ambition c'est d'engager le maximum de citoyens, à la fois les entreprises, les collectivités locales, les marques etc. pour avoir encore plus d'impact positif pour la planète, en France mais aussi à l'international.

A.-P. : Est-ce que vous prévoyez des levées de fonds ?

A. M. : On a levé deux millions d'euros et l'année prochaine, on a l'ambition d'aller sur une série A, pour lever une dizaine de millions d'euros. ■

Propos recueillis par Boris Stoykov